



Médecin de prévention

Synthèse de l'offre

Employeur : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GERS
81 route de pessan BP 20569
32022 Auch cedex 9

A 1 h des Pyrénées et à 2h de l'océan, C ur de Gascogne et du Sud-Ouest, le Gers vous ouvre ses portes. Tout au long de l'année, le Gers terre d'accueil et de gastronomie, vous propose ses fêtes traditionnelles, ses festivals, de nombreuses manifestations culturelles qui sauront éveiller vos sens. L'engagement du Département du Gers est d'agir dans de nombreux domaines et ses compétences s'exercent dans les secteurs qui nous concernent tous : l'action sociale, l'enseignement, l'économie, l'environnement, les routes, la culture, le sport... Le Département du Gers est une collectivité territoriale, administrée par une assemblée élue au suffrage universel direct. Les 34 conseillers départementaux sont élus à raison de 2 conseillers par canton, et sont sous l'autorité du Président du Conseil Départemental. Le Département du Gers a une mission de service public. Il intervient dans de nombreux secteurs en lien direct avec la vie quotidienne des Gersois.

Grade : Médecin de 1ère classe
Référence : O03219087193
Date de dépôt de l'offre : 30/06/2020
Type d'emploi : Emploi permanent
Temps de travail : Complet
Durée : 35h00
Nombre de postes : 1
Poste à pourvoir le : Dès que possible
Date limite de candidature : 29/08/2020
Service d'affectation : Direction Ressources Humaines

Lieu de travail :

Lieu de travail : 81 route de pessan bp 20569
32022 Auch cedex 9

Détails de l'offre

Grade(s) : Médecin de 1ère classe
Médecin de 2ème classe
Médecin hors-classe
Famille de métier : Santé

Métier(s) : Médecin
Médecin de médecine préventive

Descriptif de l'emploi :

Le Département du Gers recrute, au sein de la Direction Générale Adjointe Ressources et Moyens - Direction Ressources Humaines, son médecin de prévention (Résidence administrative Auch). Titulaire de la fonction publique ou contractuel. Sous l'autorité hiérarchique de la Directrice Ressources Humaines, vous préviendrez toute altération de la santé des agents du fait de leur travail, évaluez l'aptitude des agents à leur poste, assistez et conseillerez l'autorité territoriale et les services dans la mise en oeuvre de la politique de prévention des risques de la collectivité.

Profil demandé :

- * Titulaire d'un diplôme d'études spécialisées de médecine du travail ou d'un certificat d'études spéciales de médecine du travail
- * Capacités au travail en équipe pluridisciplinaire
- * Connaissances de la réglementation en matière de surveillance médicale des agents de la fonction publique territoriale
- * Connaissances de base du statut de la fonction publique territoriale
- * Sens de l'écoute et du dialogue
- * Adaptabilité, autonomie
- * disponibilité

Mission :

- * Surveillance médicale des agents : identifier et analyser les risques potentiels des postes de travail ; évaluer l'aptitude au poste de travail à travers la compatibilité de l'état de santé des agents et leur poste ; réaliser la surveillance médicale particulière des travailleurs handicapés, des agents réintégré après un congé maladie ou un accident de service, des agents occupant des postes comportant des risques spéciaux et des agents souffrant de pathologies particulières.
- * Evaluation des situations de travail : réaliser des visites de postes et des locaux en lien avec la Mission Sécurité-Prévention du service santé et action sociale au travail ; identifier les risques potentiels des situations de travail ; participer à l'évaluation des risques professionnels en lien avec les conseillers de prévention.
- * Conseil en matière de santé et de sécurité au travail : conseiller et sensibiliser l'autorité territoriale en matière de santé au travail, d'adaptation des postes de travail et d'évaluation des risques ; travailler en collaboration avec les différents acteurs de la collectivité ; participer aux séances du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ; définir et mettre à jour les fiches de risques professionnels propres à la collectivité ; proposer des aménagements de postes de travail, en lien avec les autres acteurs de la prévention, et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique Territoriale (FIPHFP)

Contact et informations complémentaires : Conditions d'emploi/contraintes : Déplacements géographiques sur le département (permis B obligatoire) Autonomie de fonctionnement et disponibilité Contact : Madame Chantal DAMM, chef du service gestion de l'emploi et formation au 05.62.67.41.57 Envoyer lettre de motivation, C.V. et dernier arrêté de situation administrative (pour les fonctionnaires) à : Monsieur le Président du Conseil Départemental du Gers - Direction Ressources Humaines 81 Route de Pessan B.P. 20569 32022 AUCH Cedex 9 ou par mail à : emploi@gers.fr

Téléphone collectivité : 05 62 67 41 52

Adresse e-mail : emploi@gers.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.